

22 novembre 2021

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 17 novembre 2021 s'est tenue la première édition hybride du [Groupe d'échange et de soutien en matière d'intégration au niveau local \(GRESIL\)](#). Lors de cette septième édition du GRESIL, 140 responsables politiques, représentants et agents communaux ainsi que des membres des commissions consultatives communales d'intégration se sont échangés autour du thème « Promouvoir le vivre ensemble dans nos communes par des lieux de rencontre et d'échange ».
- Avec effet au 22 novembre 2021, [la liste de pays tiers dont les résidents ne devraient pas être affectés par une restriction temporaire aux frontières extérieures des déplacements non essentiels vers le Grand-Duché de Luxembourg](#) est mise à jour. Le Singapour et l'Ukraine sont retirés de la liste alors que l'Argentine, la Colombie, la Namibie et le Pérou sont rajoutés à cette dernière. De plus, le ministère des Affaires étrangères et européennes a informé que les [certificats de vaccination émis par les autorités de la Géorgie, Moldavie, Nouvelle-Zélande et de la Serbie sont désormais reconnus par le Luxembourg](#).
- Dans sa [réponse à la question parlementaire n°5061 du 7 octobre 2021](#), le Ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, explique que la question de représentation de l'Afghanistan au sein de l'ONU sera décidée par la Commission de vérification des pouvoirs ou l'Assemblée générale. Le ministre indique également que le Luxembourg suit de près l'évolution de la situation des minorités en Afghanistan afin de pouvoir porter assistance aux personnes les plus vulnérables.
- Dans une [réponse commune à la question parlementaire n°5049 du 5 octobre 2021](#), le ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, et la ministre de la Santé, Paulette Lenert, ont détaillé les mesures sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19 actuellement en vigueur dans les différentes structures d'hébergement au Luxembourg. Entre autres, les ministres indiquent que les visites dans les structures d'hébergement restent limitées et expliquent comment se déroule la reprise des activités collectives et de volontariat, ainsi que la dissémination d'informations concernant les mesures en vigueur.
- Le 16 novembre 2021, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a participé à [la conférence internationale de l'UNRWA](#). Le ministre a saisi l'occasion pour annoncer une contribution supplémentaire volontaire du Luxembourg à hauteur de 2 millions d'euros afin d'aider l'UNRWA à répondre à l'insuffisance de fonds rencontrée en 2021.
- Le 18 novembre 2021, la ministre de la Famille et de l'Intégration et la marraine de la [charte de la Diversité Lëtzebuerg](#), Corinne Cahen, a participé à un [webinaire sur la diversité, organisé par Pictet Women's Network](#). Lors de la session questions-réponses, la ministre a insisté sur les bénéfices économiques qu'apporte la diversité au sein des entreprises.

Chiffre de la semaine: 16,7%

Avec 16,7% en 2020, le taux de chômage parmi les résidents originaires de pays tiers était largement supérieur à celui des résidents de nationalité luxembourgeoise (4,7%) et des résidents originaires des autres pays de l'UE (7%).

Source: STATEC

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter mathis.osburg@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en